

## CONSEILLER(ÈRE) PÉDAGOGIQUE DE CIRCONSCRIPTION (CPC)

(circulaire n°2015-114 du 21/07/2015)

<b>IMPLANTATION DES POSTES</b>	<b>Circonscriptions de :</b>	BAYEUX CAEN NORD LISIEUX NORD	CAEN 1 CAEN OUEST LISIEUX SUD	CAEN 2 CAEN SUD VIRE	CAEN 3 FALAISE	CAEN EST HEROUVILLE
<b>MISSIONS</b>	<p>Placé(e) sous l'autorité de l'Inspecteur(trice) de l'éducation nationale (IEN) dont il/elle est le collaborateur(trice) direct(e), le/la CPC inscrit son action dans le cadre du programme de travail de la circonscription arrêté par l'IEN :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>accompagne la mise en œuvre locale des orientations de la politique éducative nationale, académique et départementale ;</li> <li>assure la diffusion et l'accompagnement du matériel pédagogique adapté ;</li> <li>assure l'accompagnement pédagogique des maîtres et des équipes d'école ;</li> <li>participe à la formation initiale et continue des enseignant(e)s.</li> </ul> <p><b><u>En tant qu'assistant(e) de prévention :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Assiste et conseille l'IEN dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au travail</li> </ul>					
<b>FONCTIONS</b>	<p>Il/Elle répartit principalement son action sur les 36 semaines de l'année scolaire et la situe toujours au service d'une meilleure réussite scolaire de tous les élèves pour l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, en favorisant la continuité pédagogique et la cohérence des enseignements. Pour cela, il/elle est amené(e) dans tous les domaines d'enseignement y compris l'EPS et le numérique à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>aider et conseiller les enseignant(e)s dans la mise en œuvre des programmes d'enseignement, des projets de classe, de cycle et d'école, ainsi que dans l'analyse de leur pratique professionnelle ;</li> <li>aider les équipes à identifier les besoins des élèves et à construire des réponses pédagogiques adaptées y compris en recourant au numérique ;</li> <li>favoriser la mutualisation et le travail en équipe des enseignant(e)s dans l'appropriation des résultats des recherches didactiques et pédagogiques et dans le développement des pratiques innovantes ou reposant sur l'usage du numérique ;</li> <li>participer activement à la formation initiale et continue des enseignant(e)s du 1<sup>er</sup> degré en contribuant prioritairement au suivi, à l'assistance et à la professionnalisation des professeur(e)s des écoles stagiaires (T0) et des néo-titulaires (T1, T2 et T3) ;</li> <li>accompagner les enseignant(e)s contractuel(le)s ;</li> <li>concevoir et conduire des actions de formation continue au niveau de la circonscription ou du département dans tous les domaines y compris l'EPS et le numérique ;</li> <li>contribuer à la formation des professeur(e)s des écoles stagiaires en participant ponctuellement aux actions de formation pilotées par l'INSPE ;</li> <li>participer à l'accompagnement des enseignant(e)s qui s'engagent dans la préparation de certifications professionnelles ;</li> <li>contribuer à la production de ressources pédagogiques à destination des enseignant(e)s, à l'échelle de la circonscription ou du département y compris en EPS et dans le domaine du numérique ;</li> <li>participer le cas échéant à la conception de sujets d'examen, à des jurys ou à des commissions d'habilitation ou d'agrément, à des groupes de travail départementaux, académiques, voire nationaux ;</li> <li>prendre part aux tâches administratives liées à la mise en œuvre du programme de travail pédagogique de la circonscription ou du département : <ul style="list-style-type: none"> <li>- interventions extérieures,</li> <li>- sorties scolaires avec nuitées,</li> <li>- sécurité et prévention,</li> </ul> </li> <li>seconder ou représenter l'IEN dans des actions d'information ou de communication. Le/La CPC pourra notamment apporter une aide aux écoles et aux collectivités dans l'élaboration de projets d'équipement numériques.</li> <li>accompagner les équipes dans la mise en œuvre d'outils numériques innovants.</li> <li>participer activement aux évaluations d'école.</li> </ul> <p><b><u>En tant qu'assistant(e) de prévention :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>répondre aux besoins des directeur(trice)s d'école sur toute question relative à l'hygiène, la sécurité et la sûreté ;</li> <li>veiller à la bonne tenue des registres en Santé et Sécurité au travail ;</li> </ul>					

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• veiller à la mise à jour des documents de sûreté (PPMS)</li> </ul>
<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Posséder le CAFIPEMF quelle que soit l'option y compris EPS ou numérique ;</li> <li>• Posséder le sens de la communication et du travail en équipe ;</li> <li>• Savoir apprécier avec un regard objectif et de façon distanciée la diversité des situations et des démarches d'enseignement ;</li> <li>• Être en mesure de conforter régulièrement sa polyvalence et d'étendre le champ de son expertise, notamment dans le cadre d'un parcours personnel de formation continue visant à articuler efficacement savoirs théoriques et pratique pédagogique.</li> </ul>
<b>MODALITES DE RECRUTEMENT</b>	<p>Les enseignant(e)s adressent au PSEP un courrier de motivation, accompagné d'un curriculum vitae, sous couvert de l'IEN de leur circonscription.</p> <p>Ils/Elles sont reçu(e)s par une commission qui détermine leur aptitude à exercer les fonctions et établit un rang de classement des candidatures retenues.</p>
<b>SITUATION ADMINISTRATIVE</b>	Nomination à titre définitif.